

<https://maisondesprovinces.fr/spip.php?article498>



Les travaux à la Maison des Provinces

- Commission Aménagement -



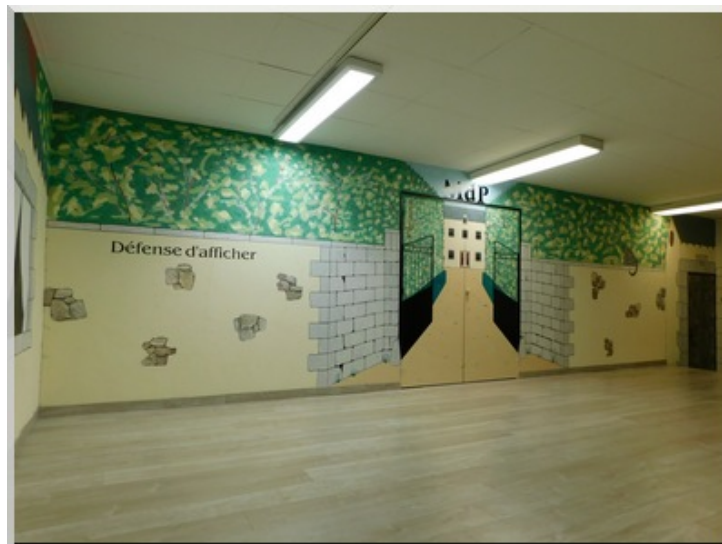
Date de mise en ligne : vendredi 15 mars 2019

Tous droits réservés Maison des Provinces - Tous droits réservés

La commission aménagement est celle la moins mise en lumière. Et pourtant, son importance est capitale : elle garantit le maintien en état de nos murs.

En 2018, les sanitaires hommes et femmes ont obtenu des robinets temporisés, un éclairage automatique, des lavabos débouchés, et retrouvé des couleurs.

Chacune des salles de la Maison des Provinces a connu son lot de travaux.



La scène de la salle « Jacques De Lombard » a connu quelques améliorations : un nouvel éclairage et quelques prises électriques ont fait leur apparition.

Dans la salle « Jean Turpin », les plaques électriques de la cuisine ont été remises en service, et le projecteur réparé.

Des prises électriques supplémentaires ont été installées dans la salle « Louis Boudet », pour permettre à l'atelier couture d'y brancher tout ce dont il aura besoin.

La commission aménagement est également celle qui, à l'abri des regards extérieurs, installe tables, chaises et panneaux d'exposition chaque fois que cela est demandé.



Le grand événement de l'année est la féminisation de l'équipe, ce qui a apporté un nouveau regard sur l'aménagement.



Des améliorations seront apportées à la Maison des Provinces en 2019 partout où cela se révèlera nécessaire.



<https://www.maisondesprovinces.fr/spip.php?article498&lang=fr>"] title="" />